

CHARTRE DU GRAVEL

LE GRAVEL, C'EST AVANT TOUT UN ETAT D'ESPRIT



PREAMBULE

- Cette charte s'applique à toutes les parties prenantes de la pratique gravel, en loisir ou en compétition, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) : fédération, comités, clubs, licencié·es, prestataires, etc.
- Elle vise à garantir l'intégrité, la qualité et l'exemplarité des événements gravel. Elle complète sans s'y substituer les règles légales ou contractuelles en vigueur.
- **L'adhésion à cette charte est indispensable pour obtenir la labellisation Gravel FFC.**

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les événements Gravel FFC doivent incarner :

- **L'état d'esprit gravel** : liberté, convivialité, inclusion, respect.
- Des parcours naturels et accessibles (au moins 60 % non goudronnés).
- La valorisation des territoires, du patrimoine et de la gastronomie.

Une ambiance festive et respectueuse, fidèle aux valeurs du gravel.

ENGAGEMENTS DE LA FFC

- **Développement** : Encourager toutes les formes de pratique (licenciés ou non).
- **Promotion** : Relayer les événements sur les canaux FFC.
- **Communication** : Fournir des supports de communication numériques.
- **Accompagnement** : Soutien réglementaire, conseils techniques, référents régionaux.
- **Lien** : Faciliter les échanges entre la FFC et les organisateurs.

ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

- **Affiliation** : Inscrire l'événement au calendrier FFC.

- **Visibilité** : Afficher le logo « #Gravel FFC » sur les supports.
- **Conformité** : Respecter les réglementations et formalités en vigueur.
- **Financement** :
 - Régler les droits d'organisation.
 - Verser une redevance par engagement en compétition (gratuité pour randonnées/jeunes).
- **Données** : Transmettre participants et classements (format Excel, sous 3 jours).
- **Parcours** :
 - Favoriser les lignes ou boucles variées, éviter les circuits répétitifs.
 - Prioriser chemins, pistes, voies vertes peu techniques (60 % hors bitume).
 - Utiliser des traces GPX dans une logique durable.
- **Inclusivité** : Associer des randonnées ou formules tout public à toute compétition.
- **Jeunesse** : Intégrer des activités adaptées aux jeunes et écoles de vélo.
- **Responsabilité** : Adopter une démarche écoresponsable (voir annexe).
- **Éthique** : Encourager le fair-play, sanctionner les comportements antisportifs.
- **Promotion** : Valoriser les actions de la FFC, notamment les labellisations.

VALIDATION

« lu et approuvé »	signature
Nom de l'organisateur	date